

## MISE EN PLACE DU CONTRAT

- 1 Le candidat transmet à l'employeur le « pack entreprise ».
- 2 L'employeur contacte son OPCO afin de vérifier les modalités et le niveau de prise en charge de la formation.
- 3 L'employeur complète la fiche d'engagement avec précision, et la retourne par mail (adresses mentionnées en haut de la fiche d'engagement) pour validation des missions par le responsable pédagogique.
- 4 Dès validation de la fiche d'engagement, le CFA transmet le CERFA pré-rempli avec les éléments à sa disposition pour complétude et modification.
- 5 Dès réception du CERFA complété par l'entreprise, le CFA transmet la convention de formation à signer électroniquement.
- 6 A réception de la convention signée, le CFA transmet le CERFA définitif à signer électroniquement.
- 7 Si l'entreprise donne mandat au CFA, ces documents seront transmis directement à l'OPCO.

Dans le cas contraire, *au plus tard dans les 5 jours suivant la date de début d'exécution du contrat, l'employeur doit déposer* le contrat d'apprentissage CERFA signé accompagné de la convention de formation signée avec le CFA à son *opérateur de compétences (OPCO) pour valider sa prise en charge financière.*

L'OPCO statue sur la prise en charge financière dans un délai de 20 jours à compter de la réception de l'ensemble des documents.

## DEMARCHES DE LA RESPONSABILITE DE L'EMPLOYEUR

- Effectuer la **Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE)** auprès de l'URSSAF dans un délai de 8 jours **avant** la date d'embauche. <https://www.due.urssaf.fr/declarant/index.jsf>
- Faire passer une **visite médicale d'embauche**.
- Nommer obligatoirement un maître d'apprentissage pour **encadrer l'alternant**.
- ⓘ **Des pièces justificatives pourront être demandées** (titre ou diplôme du MA, expérience professionnelle, fiche médicale, autorisation de travail pour les étrangers)
- Conserver une copie intégrale du dossier et donner une copie du contrat au jeune dès le démarrage.

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les contrats sont financés par les OPCO sur la base des niveaux de prise en charge définis annuellement par la branche professionnelle dont relève l'entreprise (Référentiel France Compétences).

A titre indicatif, pour l'année universitaire 2024/2025, notre coût de formation de niveau Licence (BUT et licence professionnelle) est de 8 200,00 € annuel. Dans le cadre du développement de partenariats de l'IUT de Tarbes dans la nouvelle Université de technologie de Tarbes, il a été décidé que les conventions de formation seraient établies au montant pris en charge par l'OPCO. Ainsi, il ne sera pas facturé de reste à charge à l'entreprise.

## REMUNERATION DE L'APPRENTI

L'entreprise s'engage à verser un **saire mensuel** à l'apprenti qu'il soit en entreprise ou en centre de formation.

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

Année du contrat <sup>2</sup>	Salaire minimum en % du SMIC (OU SMC <sup>1</sup> )		
	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
2 <sup>ème</sup> année BUT Licence professionnelle	51%	61%*	100%*
3 <sup>ème</sup> année BUT	67%	78%*	100%*

En cas d'absence non-justifiée de l'alternant (en entreprise et centre de formation), l'employeur est en droit de faire une retenue sur salaire.

<sup>1</sup> ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

<sup>2</sup> [Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 \(JO du 31.3.20\)](#)

ⓘ Ce document doit obligatoirement être signé par tous les partenaires **AU MINIMUM 8 jours avant le début du contrat et retourné à** : [magali.larrang@iut-tarbes.fr](mailto:magali.larrang@iut-tarbes.fr) Copie à : [alternance.iut-tarbes@uttop.fr](mailto:alternance.iut-tarbes@uttop.fr)

Fermeture de l'Université de technologie de Tarbes du vendredi 19 juillet midi au lundi 19 août 2024 matin

**Merci de compléter ce document de manière numérique et non manuscrite**

## L'APPRENTI

NOM et Prénom : ..... Date de naissance : .....

E-mail perso : ..... Tél. (portable) : .....

Si vous êtes concernés par l'une des situations suivantes, merci de cocher la case :

Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé  Inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau

## L'ENTREPRISE

Raison sociale : .....

Adresse du lieu d'exécution du contrat : .....

CP : ..... VILLE : .....

Activité de l'entreprise : .....

SIRET du lieu d'exécution du contrat : .....

Code NAF : ..... Effectif du site : ..... Code IDCC obligatoire : .....

OPCO régional (Opérateur de Compétences) : .....

### Contacts :

Nom - Prénom du Responsable des Ressources Humaines : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

Nom – Prénom du contact administratif pour la mise en place du contrat (si différent) :

E-mail : ..... Tél. : .....

*La signature de la convention et du contrat se fera électroniquement. Il est nécessaire d'avoir l'email et le numéro de téléphone portable du signataire.*

Nom – Prénom du signataire du contrat : .....

E-mail (qui réceptionnera le CERFA et le signera électroniquement) :

Portable : .....

Nom – Prénom du signataire de la convention (si différent) : .....

E-mail (qui réceptionnera la convention et la signera électroniquement) :

Portable : .....

*Le nom du signataire est celui qui apparaîtra sur le contrat d'alternance.*

*L'adresse email peut-être celle du signataire OU celle de la personne ayant la délégation de signature.*

*Attention : Le message que le signataire recevra sur cette adresse email et qui contiendra le lien vers le contrat d'alternance, ne pourra pas être transféré à une tierce personne.*

NOM et Prénom de l'apprenti : .....

## LA FORMATION

Code du diplôme : 250 220 25

Dates de la formation : Du 14/10/2024 au 12/09/2025

Fiche RNCP : 30125

Durée de la formation : 535 h

## LE CONTRAT

Type de contrat :  CDD  CDI

Date début contrat : ..... Date fin contrat : .....

**Le contrat doit obligatoirement se terminer au plus tôt le 12/09/2025 et au plus tard le 30/09/2025**

Nom et prénom du maître d'apprentissage : .....

Fonction : .....

E-mail : ..... Tél. : .....

## LA REMUNERATION *Décret n° 2020-373 du 30 mars 2020 (JO du 31.3.20)*

*La rémunération des apprentis en Licence Professionnelle correspond à une deuxième année de contrat. Si l'apprenti change de tranche d'âge durant son contrat, le taux de rémunération change le 1er jour du mois suivant sa date anniversaire.*

Année du contrat	Salaire minimum en % du SMIC		
	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
Licence Pro	51%	61%*	100%*

\* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé s'il est plus favorable que le SMIC

*Les rémunérations ci-dessus sont données à titre indicatif et ne constituent que les montants minimums légaux. Si la convention collective de l'entreprise prévoit une rémunération plus favorable, celle-ci doit s'appliquer.*

Il appartient à l'employeur de rédiger le contrat d'apprentissage. Le CERFA apprentissage sera transmis pré-rempli avec les éléments à sa disposition par le CFA à la personne en charge de la mise en place du contrat pour complétude et modification avant signature.

## LE MANDAT DE GESTION

Le mandat de gestion permet à l'employeur de donner mandat au CFA pour transmettre en ligne le contrat d'apprentissage et les pièces nécessaires directement à l'OPCO.

La mention du mandat de gestion doit obligatoirement être précisée dans la convention de formation.

JE DONNE MANDAT AU CFA (sans contrepartie financière) et je m'engage à lui fournir l'ensemble des informations nécessaires à la bonne exécution de son mandat.

JE REFUSE DE MANDATER LE CFA. Il en est alors de ma responsabilité d'accomplir toutes les formalités nécessaires aux opérations prévues à l'article L. 6224-1 du code du travail et demeure seul responsable de l'accomplissement de ces opérations. Je m'engage à déposer auprès de mon OPCO le contrat d'apprentissage signé par toutes les parties, accompagné de la convention de formation signée et conclue avec le CFA.

NOM et Prénom de l'apprenti : .....

**MISSIONS CONFIEES A L'APPRENTI – Vous pouvez joindre une fiche de poste ou compléter ci-dessous.**

Intitulé emploi occupé par l'apprenti : .....

Descriptif des missions :

A : ..... Le : .....

Signature et Cachet de l'entreprise

**CONTACTS UNIVERSITAIRES**

Responsable formation : Magali LARRANG	<a href="mailto:magali.larrang@iut-tarbes.fr">magali.larrang@iut-tarbes.fr</a>	06 76 71 09 82
Contact contrat d'apprentissage : Laetitia AMARÉ	<a href="mailto:alternance.iut-tarbes@uttop.fr">alternance.iut-tarbes@uttop.fr</a>	05 62 44 42 61

**PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION IUT – MISSIONS VALIDEES PAR LA RESPONSABLE**

Signature Responsable LP ICP

CALENDRIER ALTERNANCE – LP ICP

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Code du diplôme : 250 220 25

Fiche RNCP : 30125

Dates de la formation : Du 14/10/2024 au 12/09/2025 – Durée : 535 heures

La durée d'un contrat d'apprentissage peut être supérieure à 12 mois.

Semaine	Dates		Entreprise	I.U.T.	Remarques
36	2-sept.-24	au 6-sept.-24	1		<i>Début du contrat</i>
37	9-sept.-24	au 13-sept.-24	2		
38	16-sept.-24	au 20-sept.-24	3		
39	23-sept.-24	au 27-sept.-24	4		
40	30-sept.-24	au 4-oct.-24	5		
41	7-oct.-24	au 11-oct.-24	6		
42	14-oct.-24	au 18-oct.-24		1	<i>14-oct-24 : Rentrée universitaire</i>
43	21-oct.-24	au 25-oct.-24		2	
44	28-oct.-24	au 1-nov.-24		3	
45	4-nov.-24	au 8-nov.-24		4	
46	11-nov.-24	au 15-nov.-24		5	
47	18-nov.-24	au 22-nov.-24		6	
48	25-nov.-24	au 29-nov.-24	7		
49	2-déc.-24	au 6-déc.-24	8		
50	9-déc.-24	au 13-déc.-24	9		
51	16-déc.-24	au 20-déc.-24	10		
52	23-déc.-24	au 27-déc.-24	11		
1	30-déc.-24	au 3-janv.-25	12		
2	6-janv.-25	au 10-janv.-25		7	
3	13-janv.-25	au 17-janv.-25		8	
4	20-janv.-25	au 24-janv.-25		9	
5	27-janv.-25	au 31-janv.-25		10	
6	3-févr.-25	au 7-févr.-25		11	
7	10-févr.-25	au 14-févr.-25	13		
8	17-févr.-25	au 21-févr.-25	14		
9	24-févr.-25	au 28-févr.-25	15		
10	3-mars-25	au 7-mars-25	16		
11	10-mars-25	au 14-mars-25	17		
12	17-mars-25	au 21-mars-25	18		
13	24-mars-25	au 28-mars-25	19		
14	31-mars-25	au 4-avr.-25	20		
15	7-avr.-25	au 11-avr.-25	21		
16	14-avr.-25	au 18-avr.-25	22		
17	21-avr.-25	au 25-avr.-25	23		
18	28-avr.-25	au 2-mai-25	24		
19	5-mai-25	au 9-mai-25	25		
20	12-mai-25	au 16-mai-25		12	
21	19-mai-25	au 23-mai-25		13	
22	26-mai-25	au 30-mai-25		14	
23	2-juin-25	au 6-juin-25		15	
24	9-juin-25	au 13-juin-25		16	
25	16-juin-25	au 20-juin-25		17	
26	23-juin-25	au 27-juin-25	26		
27	30-juin-25	au 4-juil.-25	27		
28	7-juil.-25	au 11-juil.-25	28		
29	14-juil.-25	au 18-juil.-25	29		
30	21-juil.-25	au 25-juil.-25	30		
31	28-juil.-25	au 1-août-25	31		
32	4-août-25	au 8-août-25	32		
33	11-août-25	au 15-août-25	33		
34	18-août-25	au 22-août-25	34		
35	25-août-25	au 29-août-25	35		
36	1-sept.-25	au 5-sept.-25	36		
37	8-sept.-25	au 12-sept.-25	37		<i>Soutenance / Fin du contrat</i>

## Programme de formation - Licence Professionnelle ICP - en alternance Mention Métiers de l'industrie : conception de produits industriels Parcours Innovation Conception et Prototypage

---

### Public visé

Tous publics

### Prérequis

Bac+2 (BTS, DUT, L2,...)

Niveau BAC avec expérience professionnelle et validation des acquis professionnels (VA-85)

Jury d'admission sur dossier après entretien individuel.

### Objectifs

Former des cadres intermédiaires en bureaux d'études informatisés aux postes de concepteur en architecture mécanique assistée par ordinateur, assistant de projet, chef de projet, chargé d'affaires.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur niveau 6 (anciennement niveau II), inscrit au RNCP (Fiche N° 30125- <https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/30125>)

### Compétences visées :

- Mettre en œuvre une démarche et des outils de conception soutenant la créativité et l'innovation en osant être force de proposition innovante en réponse à une problématique à résoudre. Niveau 'Application'
- Analyser et prendre en compte la cible et le besoin en abordant une relation de travail créative constructive et harmonieuse avec un designer ou une équipe de création. Niveau 'Application'
- Synthétiser l'architecture d'un mécanisme (existant ou en cours de conception) sous forme de schéma afin de l'analyser et de le dimensionner. Niveau 'Maîtrise'
- Modéliser un produit à l'aide de logiciels de CAO 3D en utilisant les fonctions volumiques simples, les fonctions avancées et les fonctions surfaciques afin de créer un modèle numérique 3D complexe. Niveau 'Expertise'
- Déterminer et décrire les tolérances à porter sur chacune des pièces d'un produit (cotation) en suivant le principe de tolérance de la cotation normalisée (GPS) dans le but de fabriquer ces pièces. Niveau 'Maîtrise'
- Utiliser un modèle numérique CAO 3D pour réaliser un programme d'usinage ou de tôlerie à l'aide du logiciel de FAO dans l'objectif de piloter des machines à Commande Numérique qui vont réaliser ces pièces. Niveau 'Maîtrise'
- Mesurer et contrôler les pièces usinées à l'aide d'outils type machine à mesurer 3D dans le but de les valider. Niveau 'Maîtrise'
- Analyser et optimiser les flux de production en s'aidant des outils présents dans les ERP (Ex : logiciels Hélios ou Solune) Niveau 'Application'
- Piloter une équipe (Travailler en groupe, participer et animer une réunion) Niveau 'Application'
- Communiquer et négocier avec les partenaires en France ou à l'étranger (fournisseurs, clients,...) afin de gérer un projet dans son ensemble. Niveau 'Application'

### Lieu de formation

- Département GMP - IUT de TARBES – 1 rue Lautréamont – 65000 TARBES

### Déroulement de la formation

- De Octobre N à Septembre N+1
- 535 h de formation à l'IUT
- Formation en alternance

### Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Magali LARRANG - Email : [magali.larrang@iut-tarbes.fr](mailto:magali.larrang@iut-tarbes.fr)

Enseignants chercheurs (30%), enseignants (20%) et professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation (50%).

Mise en place d'un comité de pilotage de la Licence Professionnelle, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

### Méthodes et moyens pédagogiques

**Méthodes :** Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire. Elle fait l'objet de listes d'émargement par demi-journées.

**Moyens pédagogiques adaptés :** Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. Stage et projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

### Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le « Comité de pilotage » et votés en CFVU de l'Université.

**Règles de délivrance du diplôme :** La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage. (Cf article 10 de l'Arrêté du 17-11-99).

Nombre de personnes par groupe : en moyenne 24 personnes

### Contenu de la formation

Libellé	ECTS	Volume horaire
<b>SEMESTRE 5</b>	<b>30</b>	
UE1 : Conception	18	202
Créativité / Innovation	3	44
Design industriel	1	15
CAO Base	1	8
CAO avancée	3	30
CAO surfacique	3	30
Dimensionnement des structures	3	45
Mécanique	2	15
Prototypage rapide	2	15
UE2 : Industrialisation	12	113
FAO usinage	2	15
CFAO Tôlerie	2	24
Cotation Contrôle	3	35
Gestion industrielle	3	24
Qualité	2	15
<b>SEMESTRE 6</b>	<b>30</b>	
UE1 : Management, Communication	10	135
Gestion de projet	2	30
Management de la conception	1	15
Informatique	2	30
Communication	2	30
Anglais	3	30
UE2 : Projet Tutoré	6	140 Dont 85h en centre
UE3 : Pratique Professionnelle	14	
<b>TOTAL HEURES CENTRE DE FORMATION</b>		<b>535</b>